

La rue de Bourg et Saint-François vers 1820

Autor(en): **J.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 30

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

magnin revenait à des époques régulières, deux, trois fois par année, dans les mêmes villages; il ne tardait pas à s'établir dans quelque petite ville, sans désirer perdre sa nationalité par naturalisation; les trois quarts, au moins, des négociants de l'Italie établis chez nous sont des fils de colporteurs.

Il nous reste à parler des troupes de musiciens. Les gouvernements d'Italie, de France, d'Autriche et de Suisse se sont entendus, par voie diplomatique, pour en réduire le nombre. Ils conspiraient donc? Point. Les parents, au lieu d'apprendre à leurs enfants à écrire, lire et compter, leur font apprendre le violon et le chant, puis louent ces pauvres créatures de dix ans, au prix de tant par année, à des entrepreneurs qui les sous-louent à leur tour aux *ambulatori!* et ces malheureux allaient ainsi dans les pays voisins, mal nourris, mal vêtus, en effroyable compagnie, pour une trentaine de francs que touchaient tous les ans leurs honnêtes parents. Il en vient encore beaucoup en contrebande ou au moyen de passeports délivrés à *un tel et ses trois enfants*. Il est triste de voir cette merveilleuse musique italienne vivre de ce honteux trafic. Car elle est belle, cette musique, et elle plaira toujours. L'Italien a horreur des sons bruyants du tambour, des cymbales et des cuivres, que nous ont transmis les Orientaux; il a ses instruments à lui, qu'il comprend et qu'il aime: la flûte aux sons langoureux, la harpe aux graves et poétiques accords, l'amoureuse guitare et le violon aux cris passionnés.

Il nous reste à parler des Français et de toutes ses industries impossibles, incroyables et folles, depuis le café-chantant jusqu'aux têtes-de-Turcs. Nous le ferons dans un prochain article.

J. D.

La rue de Bourg et Saint-François vers 1820.

Il est difficile aux personnes âgées de trente ans de se représenter ce qu'était alors la rue de Bourg, tant elle a changé d'aspect. Le côté du lac était habité par la noblesse. Les Constant de Rebecque, les de Loys, les de Seigneux, madame la chanoinesse de Pollier, les d'Arlens, les d'Arrufens, les de Charrière, les de Cottens, les de Crousaz, formaient la base de la population. Les portes cochères encore existantes indiquent les familles qui roulaient équipage.

La rangée du côté du nord avait servi jadis à loger les domestiques. Sous l'ancienne *Couronne*, N° 10 actuel, étaient de vastes écuries. Le dessous du *Lion d'Or* était également destiné à loger chevaux et équipages. Le N° 17, *hôtel des Balances*, était arrangé de même.

Deux selliers, M. Kessler, N° 18, et M. de Gonten, N° 19, avaient de l'ouvrage par-dessus la tête.

Il faut, pour compléter le tableau, rappeler que les douanes étaient au pied du clocher de Saint-François et que les nombreuses voitures de roulage stationnaient depuis le *Lion d'Or* à la fontaine de Bourg, avec tout un personnel de voituriers et de

domestiques pour charger et décharger. La poste de Berne et celle de Vevey passaient par la rue de Bourg, et quant aux étrangers de distinction, ils voyageaient en chaise de poste avec quatre chevaux et deux postillons.

La rue de Bourg était un centre de vie tel, que toute autre rue de Lausanne semblait déserte.

Les de Blonay et les Constant d'Hermenches habitaient le N° 18; c'étaient les seuls nobles du côté du nord de la rue.

Deux cafés trônaient alors dans la rue de Bourg, le café Marguet, aujourd'hui magasin Niffenegger, et le café Morand, dont tous les habitués vivaient d'une vie commune. C'est là, qu'un jour on se distribuait entre les habitués le dépouillement du dictionnaire français de Gattel, afin de constater le nombre des mots de cet ouvrage qui étaient généralement connus.

Les magasins de confiseurs, Verrey et Manuel, se décoraient d'une manière vraiment féerique la veille de l'an, tentures de soie, glaces de Venise, guirlandes de fleurs artificielles, jets d'eau, salon de rafraîchissement au premier.

Le café Morand ne restait pas en arrière, à onze heures du soir avait lieu la vénérable solennité du tonneau de vin mousseux apporté dans la salle de devant. Là, on rondait, on chantait, on faisait des discours. Parfois quelques farceurs allaient chanter sous la fenêtre d'une vieille fille de la noblesse quelque chanson du genre de ceci :

En effet Lise a la taille bien prise,
C'est un mari qu'elle cherche à l'église.

ou bien :

Fanny, tu n'as qu'un amant,
Il est de biscôme;
Fanny, tu n'as qu'un amant, etc.

Au milieu de cette vie, on remarquait les familles aux mœurs patriarcales, dont nous avons déjà parlé dans notre article sur le *Lion d'Or*.

Cà et là quelques figures étranges : M. Gautier de l'Ain, M. Potier, M. Bordaz, réfugiés français, traqués par la police française et les espions. Le duc de Brunswick, contant fleurette aux jolies dames de magasin. L'Italien Salvatore donnant des sérénades aux dames de la noblesse.

M. le landammann Clavel demeurait N° 19, au 3^{me} étage.

Au N° 12, c'était le libraire Knab, éditant le *Conservateur suisse*.

Dans la même maison fut le bureau du journal *La Constituante*, 1830.

Mais ceci nous mène plus tard à l'époque où le café Desplands servait de rendez-vous à la Société de Zoffingue, au premier étage. Aujourd'hui, ce café est devenu le magasin de la *Ville de Paris*.

Le café Gorgerat était sous le Cercle littéraire.

La fontaine placée devant ce cercle servait de limite aux voitures qui, le dimanche, pendant le service, devaient passer derrière la fontaine et au pas.

À l'endroit où se trouve la fontaine monumentale moderne, était un tertre haut de quatre pieds, avec

une maison habitée par le vernisseur Ferber, occupé à vernir les équipages et les voitures de la poste.

Lausanne d'aujourd'hui pâlit, sous certains rapports, devant ces temps anciens, presque fabuleux pour ceux qui n'y ont pas pris part. On ne se le représente pas plus qu'on ne peut se figurer toutes les classes de la ville se promenant le dimanche, après le sermon de l'après-midi, sur Montbenon, où deux ronds de danse étaient installés.

Qu'était-ce donc ce qu'on appelait *une soirée* à cette époque? Qui se le représentera? Les dames, assises autour de la salle (les pièces étaient vastes), tenant leur tasse de thé sur leurs genoux, puisant dans les corbeilles de friandises qu'on faisait circuler. Les messieurs, debout près d'une table et se livrant à la même occupation. Puis les tables de jeux pour les grandes personnes, et à côté, la chambre où les enfants chantaient, rondaient, jouaient à Colin-Maillard. Puis le souper, qui réunissait tout le monde sans distinction, tandis que les servantes arrivaient avec leurs grands fallots pour chercher les familles. Nos appartements actuels ne se prêteraient plus à de semblables réunions. Nous vivons en hiboux, discutant de dogmes, de théories politiques, d'actions, d'actionnaires, de hausse et de baisse. Lausanne est devenu passablement ennuyeux. J. Z.

PIERRE

VI

Et puis jusqu'au matin, marchant toujours pour m'étourdir, fiévreusement, follement, incessamment, je me répétais ces deux mots que je voyais courir en caractères de feu tout autour de moi dans les ténèbres : « Epouse Jacques! épouse Jacques! »

Le jour des accordailles enfin arriva.

Dès la veille, j'avais pris la mer. J'errai tout le jour à l'aventure.

Mais vers le soir il y eut dans le flot comme une infernale cruauté qui me ramenait forcément devant la grève de Villerville, qui me contraignait à loucher toujours, toujours, en face des lumières allumées pour la fête!

Monsieur, j'ai entendu parler d'épouvantables supplices qui existaient autrefois... de la question, de la torture, de la roue... de malheureux auxquels on arrachait la langue et les ongles, dont on broyait les os, qu'on écorchait et brûlait tout vivants. Eh bien, Monsieur, je vous le jure, tous ces martyrs ont encore moins souffert que, durant cette nuit-là, celui qui vous parle!

Enfin, je n'y pus tenir davantage... je jetai l'ancre, j'abordai au rivage... je me glissai derrière les haies... j'arrivai dans le pré où se tenaient les accordailles (où s'étaient aussi tenues les nôtres!)... je me tapis dans l'herbe, je regardai...

Pauvre Marie!

Ils l'avaient forcée à conduire la ronde, et c'était elle, par conséquent, qui la chantait!

La ronde précisément du rosier... vous savez?

Chante, rossignol, chante
Toi qui a le cœur gai;
Le mien n'est pas de même,
Il est bien affligé.

Tra la la.

De c'que mon ami Pierre,
Tout en pleurs m'a quittée,
Pour un bouton de rose
Qu'à un autre j'ai donné.

Tra la la.

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Et que mon ami Pierre
Fût encore à mes pieds.

Tra la la.

Au moment même où Marie termina ce dernier couplet, un matelot allumait sa pipe près de moi, la lumière me tomba en pleine figure... Marie m'aperçut... et, jetant un grand cri, tomba sur le gazon.

Je bondis vers elle.

Jacques arriva presque aussitôt que moi.

Mais, bien loin de montrer de la jalousie, de la colère, il me serra la main avec une sorte d'amitié, et regardant longuement Marie, qui commençait à revenir à elle :

— Ayez pas peur! dit-il d'un air étrange.

C'était un brave garçon que Jacques... allez, Monsieur!

Vous ne devinez pas encore ce qu'il fit? Oh! qui le devinerait!... Lui, si paisible d'ordinaire, si bon, si sobre, on eût dit qu'il venait tout à coup de devenir un autre homme. Il s'écriait à grands éclats de voix qu'il fallait réveiller la gaité des accordailles; il faisait apporter du cidre, du vin, de l'eau-de-vie, beaucoup d'eau-de-vie.

Une heure plus tard, il était affreusement ivre... ou du moins il semblait l'être.

Vers le milieu de la nuit, Jacques avait tout mis en révolution... querellé tous les garçons, effarouché toutes les filles.

En ramenant au matin Marie chez sa mère, il fit une scène épouvantable... On eût quasiment juré qu'il allait les battre toutes les deux.

— Sainte vierge! s'écriait après son départ la mère Jeanne, quel abominable mauvais sujet! C'est vous, bonne sainte Vierge, qui me l'avez fait connaître assez à temps encore pour empêcher un malheur. Qui jamais aurait soupçonné cela! Jamais ma fille ne sera sa femme!

Le mariage effectivement venait d'être rompu.

Le nouveau fiancé de Marie avait été mis à la porte à tout jamais de la maison de la mère Jeanne, et cela aux applaudissements unanimes de tout le village, qui se retirait en répétant avec elle :

— Quel mauvais sujet! Qui s'en serait douté, cependant? Quel vilain homme!

Oh! non... non!

Si Jacques nous avait compris, à notre tour nous allions comprendre Jacques.

Un peu plus tard, il était de retour dans la prairie déjà redevenue solitaire.

J'y étais encore cependant, moi.

Marie ne tarda pas à y arriver, curieuse et furtive.

Jacques vint se placer entre nous deux... Jacques dégrisé comme par enchantement, Jacques redevenu le vrai Jacques.

Il n'eut besoin que de nous regarder en souriant, que de tendre vers nous ses deux mains, dans lesquelles étaient son bouquet et son ruban de fiancé...

Oh! avec quelle reconnaissante joie nous les saisîmes, ces deux bonnes et généreuses mains!... Comme nous les embrassâmes, Marie et moi!... Oh! comme tous les deux nous lui avions crié du fond du cœur :

— Merci, mon ami!... merci, Jacques!

A partir de cette dernière épreuve, il ne fut plus question de mariage pour Marie.

Dernière douleur cent fois bénie, elle nous avait rapprochés!... Si nous ne nous cherchons plus maintenant, du moins nous ne nous évitons pas. Chaque dimanche, comme aux jours heureux de notre jeunesse, la bonne habitude a pour moi recommencé de lui offrir l'eau bénite à la sortie de l'église. Durant le service divin, j'ai repris également ma place héréditaire dans le même banc qu'elle.

(La fin au prochain numéro.)